

Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) Bergé à Bayonne
En vigueur : Du 07 mars au 07 août 2019

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Biarritz Pays Basque LFBZ



Extrait carte IGN au 1 / 500 000 édition 2018

ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations Défense spécifiques.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24
GESTIONNAIRE
NIL
STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT) qui se substitue à la CTR Biarritz lorsqu'elle est active.
SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :

- des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone
- des aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotés

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales

43°30'14.00" N,001°28'25.00" W
43°30'05.00" N,001°28'37.00" W
43°29'52.00" N,001°28'35.00" W
43°29'50.00" N,001°28'27.00" W
43°29'49.00" N,001°28'17.00" W
43°29'58.00" N,001°28'04.00" W
43°30'14.00" N,001°28'25.00" W

Limites verticales

SFC / 500FT AGL